



Administration communale
de Goumoëns

1376 Goumoens-la-Ville

1376 Goumoens-la-Ville, le

9 novembre 2021

AUTORISATION MUNICIPALE

Dans sa séance du 1^{er} novembre 2021, la Municipalité a décidé de dispenser de mise à l'enquête publique les travaux suivants tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance, soit :

- **Prolongation de l'avant-toit du cabanon de jardin existant, parcelle RF 351, propriété de M. et Mme Dominic & Murielle Bardet, domiciliés à Goumoens-la-Ville, chemin des Longeraies 6.**

Affiché au pilier public pendant 30 jours, soit du 9 novembre au 8 décembre 2021. Le dossier peut être consulté au Greffe municipal.

La Municipalité